



© G. Germain

**TERRITOIRES
À ÉNERGIE
POSITIVE +
*alpins***



© Office de tourisme des Alpes du Léman



© Erich Westendarp

UNE CONTRIBUTION DE



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



© Hannes Hell

RAPPORT FINAL - JUIN 2015
*RENFORCEMENT DE
LA DYNAMIQUE DES
TERRITOIRES À ÉNERGIE
POSITIVE SUR L'ARC
ALPIN FRANÇAIS*



© Roger Van Rijn

TEPos *alpins*

Qui sommes-nous ?

Fondée en 1952, la CIPRA est une organisation faitière indépendante à but non gouvernemental qui œuvre pour la protection et le développement soutenable des Alpes. Elle rapproche les personnes et les organisations qui agissent en faveur du développement durable dans les Alpes. La CIPRA a impulsé la mise en place, en 1991, de la Convention sur la protection des Alpes (couramment appelée Convention alpine). Cette convention prend en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles de l'arc alpin. Délégation française de la CIPRA, l'association CIPRA France agit sur le territoire des Alpes françaises.



© G. Germain



© Klaus Uwe Gerhardt

SOMMAIRE

Recommandations.....	4
TEPos alpins : Diffusion de l'esprit TEPoS sur l'arc alpin français.....	8
Les territoires à énergie positive alpins, du Lac Léman à la Méditerranée.....	10
Étape 1 - Entretiens : identifier et comprendre les freins des territoires pour mieux activer des leviers.....	22
Étape 2 - Voyage d'étude dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges : première rencontre entre les territoires et échanges techniques.....	28
Étape 3 - Rencontres territoriales : retour dans les territoires pour sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs.....	30
Étape 4 - Séminaire de clôture : davantage de débats et d'échanges entre territoires.....	32
Évaluation du projet.....	34
DVD.....	35

CONTENU DU DVD

- Film sur le séminaire de clôture
- Interviews de participants
- Documents de présentation du projet
- Documents du voyage d'étude
- Documents du séminaire de clôture
- Mémoire de Delphine Ségalen relatif à l'étape 1

RECOMMANDATIONS



CIPRA FRANCE, UN REGARD PARTICULIER SUR LES TEPos DANS LES ALPES

La CIPRA, Commission internationale pour la protection des Alpes, agit pour la mise en œuvre d'un développement social et économique respectueux de l'environnement en s'appuyant notamment sur des solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'arc alpin.

S'intéressant en particulier aux questions d'énergie, CIPRA a depuis de nombreuses années porté des réflexions et propositions sur ce sujet, notamment sur la rénovation thermique des bâtiments et la construction passive.

Forte de cette expérience, CIPRA France, délégation française de la CIPRA, s'est vu confier en 2013 l'animation du programme TEPos alpins par le Commissariat de Massif des Alpes.

Mêlant à la fois recherche appliquée, mise en réseau, sensibilisation et propositions, ce programme vise à éclairer et mettre en perspective la philosophie des Territoires à énergie positive (TEPos) sur l'arc alpin français, lancée par le CLER (Comité de Liaison énergies renouvelables).

Plus précisément, ce programme comporte quatre objectifs :

- identifier les freins des territoires ruraux de montagne à l'entrée dans la transition énergétique
- sensibiliser autour de la question de la transition énergétique via l'esprit TEPos en insistant sur les retombées positives pour le territoire
- porter des propositions à même de lever des freins identifiés dans les territoires participant à la démarche
- mettre en réseau les acteurs des différents territoires, mais également au sein d'un même territoire, échanger les bonnes idées et pratiques, créer des synergies

Les recommandations qui suivent sont une libre expression de CIPRA France. Bien que s'appuyant sur le contenu des entretiens et des échanges avec les territoires, elles ne sauraient engager la responsabilité de ces derniers.

LES TEPos ALPINS, TERRITOIRES SOUS INFLUENCE TOURISTIQUE, À LA LUMIÈRE DE L'ÉNERGIE

Du Léman à la Méditerranée, les huit territoires TEPos alpins connaissent une activité touristique plus ou moins développée. Aux deux extrêmes, l'activité économique du Pays Tarentaise Vanoise repose quasi exclusivement sur le tourisme hivernal, à l'opposé, le tourisme est encore peu développé dans le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur qui s'interroge sur la stratégie à mettre en place. Le plus souvent, les territoires sont dans une situation intermédiaire : entre le tout-ski et la diversification, la question de l'énergie vient interroger l'avenir de ces territoires.

Bien qu'ils soient considérés comme isolés, ces territoires sont fortement dépendants du contexte international. À titre d'exemple, l'acheminement des touristes dépend fortement des coûts de l'énergie et des moyens de transport.

Le concept de Territoires à énergie positive donne l'occasion aux acteurs locaux de préparer et d'anticiper l'avenir. Facteur de création de filières locales autour de l'artisanat et du BTP (rénovation énergétique des bâtiments, transformation du bois local, etc.) et donc de création d'emplois locaux de qualité, de développement de filières de tourisme respectueuses de l'environnement (démarche agro-environnementale, mobilité douce...), l'entrée dans la transition énergétique vise une diversification des activités dans les territoires.

RECOMMANDATION :

« TEPos dans les Alpes, mais pas sans relation avec les territoires éloignés, alpins ou non »

En matière énergétique et climatique, il n'y a pas de territoire « étanche » au « reste du monde ». Les TEPos alpins l'illustrent avec le tourisme : leur transition énergétique est interdépendante de celle des territoires « fournisseurs de touristes », en France comme à l'étranger.

LES ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES, SOURCES DE MOTIVATION

Les personnes rencontrées dans le cadre du projet (entretiens individuels, réunions d'animation de territoire, voyages d'étude, etc.) manifestent davantage d'intérêt pour les retombées socio-économiques attendues d'une entrée dans la transition énergétique que des retombées environnementales. En période de crise sociétale et économique, les actions en matière environnementale sont inhibées par les enjeux les plus pressants.

Facteur de développement de l'économie locale, la transition énergétique peut permettre de « faire des économies », voire d'accéder à des ressources financières complémentaires. Pourtant, certaines personnes interrogées ne voient pas forcément comment la transition énergétique peut être vectrice de création d'emplois. Les aspects financiers sont plus prégnants chez les élus que chez les agents de collectivités. Ces derniers perçoivent davantage la possibilité de développement de l'économie locale et de la création d'emplois.

D'un point de vue environnemental, ne plus dépendre des énergies fossiles et nucléaires apparaît comme la première source de motivation, avant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

RECOMMANDATION :

« Les aspects socio-économiques, sources de motivation et moteurs de l'action »

La confrontation des données de terrain (entretiens) et des effets bénéfiques théoriques de la transition énergétique vient confirmer qu'une sensibilisation autour des aspects socio-économiques est plus à même de permettre l'engagement des territoires dans la transition énergétique.

SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ PUIS DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, ENCORE ET TOUJOURS...

Au cours des entretiens auprès d'élus et agents de collectivités essentiellement, CIPRA France relève que l'expression Territoire à énergie positive bénéficie globalement d'une image positive. Cependant, pour un certain nombre d'acteurs interrogés, la question de la transition énergétique se cantonne bien souvent à celle du développement des énergies renouvelables. La réduction de la consommation par la sobriété et l'efficacité énergétique ne vient pas toujours spontanément à l'esprit.

Les actions de sobriété (comme le fait de limiter ses déplacements, d'éteindre l'éclairage public la nuit, etc.), et d'efficacité énergétique (améliorer la performance thermique des bâtiments, utiliser des moteurs aux rendements plus élevés, etc.) peuvent permettre de réduire de près de 50% la consommation totale d'énergie comme le montre l'exemple du Queyras. C'est uniquement après que devrait être envisagée la production d'énergie à partir de sources renouvelables pour couvrir les besoins restants.

Précisons également que le développement de certaines énergies renouvelables est complexe en milieu montagnard et se heurte à des freins importants (acceptation sociale, aspects paysagers, protection des milieux naturels, etc.).

RECOMMANDATION :

« Produire seulement ce dont on a besoin ! »

Si le terme TEPos est chargé d'une image positive auprès des acteurs du territoire, il convient de poursuivre la transmission du message suivant « sobriété et efficacité d'abord, puis, en complément, développement des énergies renouvelables ». Cela ne va pas encore de soi dans les territoires.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : FAUT-IL ABSOLUMENT INNOVER ?

La validation de nombreux programmes et les sources de financement ne sont obtenues que pour des projets innovants.

Dans un article du courrier de l'environnement de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), Sandrine Petit constate qu'« on oublierait presque de se demander "pourquoi innover ?" puisque l'on cherche à répondre à la question "comment innover ?" ». Sans prolonger la réflexion, innover est bien sûr indispensable pour nos sociétés, mais la recherche d'innovation ne devrait pas non plus être systématique.

Pourtant, innover apporte-t-il les meilleurs résultats au niveau de la transition énergétique ? Un exemple : l'extinction de l'éclairage public la nuit (mesure de sobriété), action nécessitant peu de moyens, permet une réduction de la consommation d'énergie par les collectivités et des économies conséquentes.

RECOMMANDATION :

« Innover, OUI ... mais sur quel "terrain" ? »

L'innovation ne se résume pas nécessairement à la sphère technologique ... c'est un biais de notre société schizophrénique de penser systématiquement ainsi !

Même dans la sphère technologique, l'innovation passe autant par des arrangements nouveaux d'éléments existants que par la création d'éléments nouveaux : les exemples d'innovations de méthode ou de service contribuant à la transition énergétique ne manquent pas.

Toutefois, l'innovation peut aussi être culturelle et comportementale... ce sont précisément nos modes de pensée et d'action du XX^{ème} siècle, et non les technologies en elles-mêmes, qui ont conduit notre société et la planète (les territoires) où elles en sont.

Les réels enjeux d'aujourd'hui et de demain ne sont pas technologiques, mais sociétaux et comportementaux : réfléchir et agir autrement... tous les outils technologiques sont déjà là !

PETITS ET GRANDS PROJETS: LE CONSTAT D'UNE SOCIÉTÉ SCHIZOPHRÉNIQUE

Tout au long du programme TEPos alpins, des craintes et des requêtes ont vu le jour. Aux projets locaux, à l'initiative des acteurs du territoire, s'opposent souvent des projets d'envergure de niveau régional, national voire européen. Ont été cités par exemple le cas de la chaufferie bois de Gardanne, la ligne TGV Lyon-Turin ou encore la ligne haute tension de la Haute-Durance. Ces projets d'envergure perturbent les initiatives locales en faveur de la transition énergétique. Il est parfois difficile de s'inscrire dans la philosophie TEPos quand un grand projet à lui tout seul dément et rend caduc l'effort local de tout un territoire.

Entre la volonté de développer les circuits courts et de redynamiser l'économie locale d'un côté, la poursuite du développement des infrastructures de toute nature (énergie, personnes, marchandises) d'un autre, nous percevons comme une schizophrénie dans nos choix de société.

RECOMMANDATION :

« Engager un débat sur nos choix de société »

CIPRA France ressent ce décalage constant entre les initiatives locales et les grands projets de développement toujours d'actualité. Est-il possible de poursuivre dans cette voie ? Comment massifier les initiatives locales ? Pouvons-nous envisager des coopérations, des synergies entre petits et grands projets ? Poser les termes du débat puis l'engager serait déjà une grande avancée.

L'INDISPENSABLE MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les habitants souhaitent se mobiliser pour leur territoire, pouvoir dialoguer avec leurs élus dans l'objectif de construire des projets communs. Le développement des centrales villageoises photovoltaïques, qui suscite actuellement un engouement, montre qu'il existe bien un terreau favorable pour une mobilisation plus large.

Du côté des élus, il reste difficile de mobiliser les acteurs du territoire, les habitants : ce sont souvent les mêmes personnes qui se retrouvent toujours en réunion publique... Pourtant, les élus sont bien conscients que la dynamique doit venir de la base.

RECOMMANDATION :

« Créer des plateformes de dialogue entre élus, agents de collectivité, habitants, acteurs socio-économiques pour libérer l'énergie des territoires »

Dans les territoires accompagnés par CIPRA France, il y a clairement la volonté de travailler collectivement, de façon ouverte et participative, mais les conditions du dialogue ne sont pas réunies, ni même suffisamment perçues et définies : le premier « chantier » de la participation citoyenne est bel et bien celui-là !

Quelle méthode et quelle communication adopter pour susciter une participation citoyenne plus large que celle des « habitués » de la concertation sur la transition énergétique ?

Quels outils mettre en œuvre pour que les projets soient effectivement co-construits, partagés et mis en mouvement avec les citoyens, tant il est vrai que la transition énergétique ne saurait être le fruit de la seule action des élus, des experts et des représentants socio-économiques, quelle que soit leur pertinence, mais qu'elle se passe in fine au domicile, au travail, au cours des déplacements de chacun, etc. ?



TEPos alpins

DIFFUSION DE L'ESPRIT TEPos SUR L'ARC ALPIN FRANÇAIS

UNE COMMANDE DU COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

En 2012, le Comité de Massif des Alpes lançait un appel à projets intitulé « Efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables ». CIPRA France, suite au développement de compétences dans le domaine de l'énergie, notamment via son projet Alpstar¹, soumettait un projet intitulé Territoires à énergie positive² alpins. Suivant sa philosophie générale d'action, CIPRA France se positionnait auprès de collectivités disposant de moyens humains et financiers limités pour aborder le sujet de la transition énergétique. Ce projet visait clairement à renforcer la dynamique des Territoires à énergie positive sur l'arc alpin français auprès de territoires pour lesquels la transition énergétique n'était pas encore identifiée comme prioritaire. Tout au long du projet, CIPRA France s'est heurtée à des difficultés pour suivre les territoires, les relancer, comprendre leurs besoins, leurs difficultés et leurs envies. Autant de freins recensés et de leviers retranscrits dans ce manuscrit afin d'aider à entrer dans la transition énergétique et permettre à leurs partenaires de mieux les accompagner pour relever ce défi. Au-delà de ce travail d'identification des motifs à l'origine d'un faible engagement sur le terrain, le projet TEPos alpins avait pour autre objectif la mise en réseau de territoires des Alpes du Sud et du Nord, entre eux d'une part, mais également avec d'autres territoires déjà activement impliqués dans la transition énergétique en vue d'échanges et de capitalisation d'expériences.

Le programme TEPos alpins s'est déroulé de 2013 à juin 2015. TEPos alpins n'est pas une labellisation mais une démarche arrivant en précurseur afin d'inciter les territoires de montagne à impulser leur transition énergétique. Il vise à permettre à des territoires de s'insérer dans les dispositifs nationaux et régionaux existants (réseau TEPos porté par le CLER, TEPos de la région Rhône-Alpes, TEPos pour la croissance verte du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, etc.).

Le projet TEPos alpins est financé par la Commission Européenne via le Fonds européen de développement régional sur le Massif Alpin, le Commissariat général à l'égalité des territoires, la Région Rhône-Alpes, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

¹ Projet européen multipartenarial visant à encourager, diffuser et mettre en œuvre de bonnes pratiques visant à limiter le changement climatique.

² TEPos est une marque déposée en France par le Comité de liaison énergies renouvelables, qui coordonne le réseau national TEPos.

UN PROJET AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES : ÉTAPES ET OBJECTIFS

Étape 1

Entretiens - Identifier et comprendre les freins des territoires pour mieux activer des leviers

- Rencontrer les acteurs des territoires participants à la démarche
- Les interroger sur les freins qu'ils rencontrent et les leviers pressentis
- Connaître les souhaits des territoires en matière d'énergie
- Identifier les thématiques de travail communes entre les territoires
- Comprendre comment naît une réflexion autour de la transition énergétique
- Apporter un accompagnement adapté à leurs attentes
- Formuler des recommandations aux partenaires du projet



Étape 2

Voyage d'étude dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges - Première rencontre entre les territoires et échanges techniques

- Mettre en réseau les acteurs des différents territoires
- Montrer des réalisations du territoire
- Faire naître des envies de projets et d'actions
- Capitaliser les bonnes expériences

Étape 3

Rencontres territoriales

- Retour dans les territoires pour sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs
- Sensibiliser un maximum d'acteurs (élus, techniciens, habitants, socio-professionnels)
- Identifier les forces et faiblesses des territoires
- Favoriser la rencontre des acteurs d'un même territoire et les faire dialoguer
- Établir une feuille de route de la transition énergétique des territoires

Étape 4

Séminaire de clôture dans le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance et dans le Parc naturel régional du Queyras - Davantage de débats et d'échanges entre territoires

- Poursuivre la mise en réseau
- Créer des espaces d'échanges entre acteurs
- Recueillir la voix des territoires sur la transition énergétique
- Interpeller les institutionnels
- Mettre l'accent sur l'implication des citoyens
- Faire connaître les démarches des territoires d'accueil
- Réfléchir à la suite à donner au projet

Étape 5

Rédaction du rapport final et de recommandations et diffusion aux partenaires

- Synthétiser l'ensemble des résultats acquis
- Capitaliser les apports du projet
- Diffuser les principaux enseignements auprès des territoires et aux partenaires de l'étude



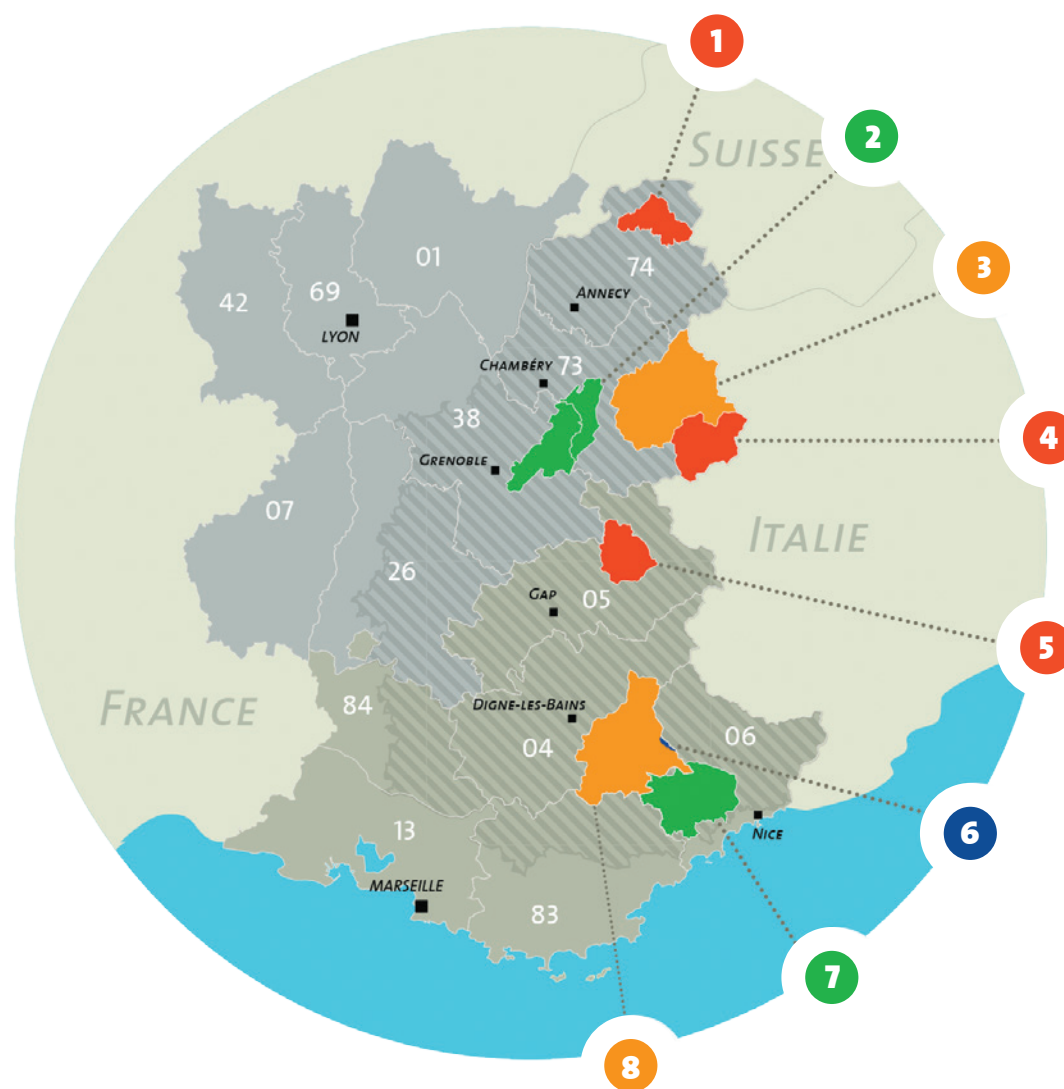
© Office de tourisme des Alpes du Léman

LES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE ALPINS, DU LAC LÉMAN À LA MÉDITERRANÉE

Afin d'informer les territoires alpins de l'existence de ce projet, un document d'interpellation a été envoyé aux collectivités des Alpes françaises. Les candidatures reçues ont été étudiées au cours du deuxième Comité de pilotage du projet.

Les territoires retenus, au nombre de 8, sont équitablement distribués entre les régions Rhône-Alpes et PACA. Ils sont répartis sur 6 départements, sur les 9 concernés par la Convention alpine. CIPRA France souhaitait recouvrir l'ensemble de l'arc alpin français dans l'objectif d'essaimage des bonnes pratiques et d'échange entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud. Notons tout de même qu'il n'y a pas de TEPos alpins dans la partie Ouest du périmètre de la Convention alpine.

Cinq types de structure sont représentés (commune, communauté de communes, pays, association et parc naturel régional), ce qui a permis une richesse dans les échanges. Il conviendra de s'interroger sur le bon échelon pour engager une réflexion sur la transition énergétique ainsi que du rôle des instances de participation citoyenne qui sont plus développées dans certaines structures (Conseils de développement dans les pays par exemple). Au total, ces territoires comptent une population de près de 175 500 habitants (soit 6,5 % des habitants du territoire français de la Convention alpine) répartis dans 221 communes (la commune de Sausses fait partie du Pays A3V, tous deux engagés dans le projet).



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TEPos ALPINS

Nom	Structure	Dép.	Région	Pop.	Composition
1 CC du Haut-Chablais (CCHC) + CC de la Vallée Verte (CCVV) + Syndicat des Alpes du Léman (SADL)	Communautés de communes + Syndicat mixte	74	RA	19 400	23 communes
2 Espace Belledonne démarche de préfiguration de parc naturel régional	Association	38/73	RA	51 000	53 communes
3 Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTIV)	Pays	73	RA	53 000	43 communes
4 CC Haute-Maurienne Vanoise	Communauté de communes	73	RA	2 700	7 communes
5 CC du Pays des Écrins ³ (CCPE)	Communauté de communes	05	PACA	6 625	9 communes
6 Sausses	Commune	04	PACA	118	-
7 Parc naturel régional des Préalpes d'Azur	Parc naturel régional (syndicat mixte)	06	PACA	31 500	45 communes
8 Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (Pays A3V)	Pays (Association)	04	PACA	11 130	41 communes

- Rhône-Alpes
- Provence Alpes Cote d'Azur
- Convention Alpine en France
- Communautés de communes
- Parcs naturels régionaux
- Pays
- Commune

³ Au cours du projet, un changement d'échelle a été réalisé. Le territoire participant à la démarche TEPos alpins en fin de projet était le Pays du Grand Briançonnais, dans lequel s'intègre la Communauté de communes du Pays des Écrins.



© Office de tourisme des Alpes du Léman

SYNDICAT DES ALPES DU LÉMAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

Ces trois territoires se sont regroupés pour proposer une candidature commune au projet TEPos alpins. Le SADL, syndicat de tourisme, est à cheval sur les deux communautés de communes. Ce territoire est marqué par une forte dominante touristique (importance néanmoins hétérogène sur le territoire), et l'implantation de grandes stations. Son économie est fortement dépendante du tourisme. Sa proximité avec Genève en fait un lieu de vie idéal pour les frontaliers, dans un cadre préservé, créant des flux pendulaires d'une ampleur démesurée.

ACTIONS EN COURS

- Transport (navettes touristiques, transport à la demande, covoiturage)
- CCHC : Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en cours depuis 3 ans qui a permis la rénovation d'une centaine de logements
- Valorisation des savoir-faire et produits locaux (artisanat, agriculture)
- Accompagnement des hébergeurs pour améliorer leur offre

Le territoire réfléchit à un Projet de territoire. C'est donc le moment opportun pour imaginer comment ce projet de territoire peut intégrer les questions relatives à la transition énergétique.

THÈMES D'ACTIONS ENVISAGÉS

- Hébergement touristique
- Isoler les bâtiments (faire une rénovation énergétique exemplaire d'un bâtiment public)
- Stations de ski
- Agriculture
- Améliorer les systèmes de transport collectif et les modes de déplacement doux, développer le covoiturage
- Mener une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur l'ensemble du territoire
- Sensibiliser et former les élus
- Structurer la filière bois énergie

Région : Rhône-Alpes
 Département : Haute-Savoie
 Population : 19 400 habitants
 Densité de population : 48 hab./km²
 Composition du territoire :
 23 communes



© Johann Chemini, Belledonne en marche

ESPACE BELLEDONNE

2

Bordé par Grenoble, les vallées du Grésivaudan, de la Maurienne et des Villards, le Massif de Belledonne est doté d'un patrimoine naturel remarquable et varié (pelouses sèches, zones humides, etc.). L'association Espace Belledonne est le lieu de mise en œuvre d'un projet de territoire. Elle soutient des actions favorisant un tourisme durable, de préservation, de développement et de promotion de l'agriculture de montagne ; elle s'intéresse aussi au développement et à la structuration de la filière bois et à la gestion des forêts. L'association est actuellement dans une démarche de préfiguration d'un Parc naturel régional, suite à des études favorables de faisabilité et d'opportunité, conduites par la région Rhône-Alpes.

Région : Rhône-Alpes
 Départements : Isère et Savoie
 Population : 51 000 habitants
 Densité de population :
 51 hab./km²
 Composition du territoire :
 53 communes

ACTIONS EN COURS

- Plans pastoraux territoriaux
- Aide aux particuliers pour s'équiper en énergies renouvelables (accompagnement dans l'installation de chaudières bois et de panneaux solaires)
- Démarche de préfiguration d'un parc naturel régional

THÈMES D'ACTIONS ENVISAGÉS

- Réduction de la consommation énergétique des bâtiments agricoles
- Performance énergétique des logements
- Déplacements (territoire à vocation résidentielle et touristique)
- Création d'un pôle bois



© Stéphanie Godin

ASSEMBLÉE DU PAYS TARENTEISE VANOISE

3

La Tarentaise est une grande vallée alpine présentant de fortes disparités territoriales. Large territoire s'étendant sur quatre bassins de vie, à la frontière avec l'Italie, la Tarentaise est connue pour ses stations de ski internationales qui en font un territoire à l'économie très fortement tournée vers le tourisme. L'agriculture est également bien développée (vergers, vignes, élevage, production laitière, fromages). La Vallée de la Tarentaise est classée Pays d'art et d'histoire. Une partie du territoire de l'APTIV se situe dans le Parc national de la Vanoise, à la biodiversité exceptionnelle. Les grands barrages du territoire génèrent une très forte production hydroélectrique (3,9 TWh/an).

La charte de développement du projet de territoire 2014-2020 s'oriente autour de deux axes :

- Rééquilibrage d'une grande vallée touristique
- Prise en compte de la ruralité montagnarde du territoire

Le conseil local de développement, composé de 90 membres, a poussé le territoire à élaborer un Plan climat énergie territorial (PCET).

THÈMES D'ACTIONS ENVISAGÉS

- Tourisme
- Documents de planification
- Sensibilisation des acteurs

ACTIONS EN COURS

- Démarche volontaire de PCET
- Projet de territoire 2014-2020
- Travaux de réhabilitation thermique de bâtiments publics
- Installation d'équipements en énergies renouvelables (principalement des chaufferies bois)
- Réduction de consommation de l'éclairage public
- Généralisation d'un système de ramassage des employés des stations
- Participation au Défi Familles à énergie positive

L'APTIV est lauréate de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE, dans la catégorie « TEPos en devenir »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE

4

Territoire à la frontière italienne, la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise est intégralement dans le Parc national de la Vanoise. La vallée s'étend sur 40 km. Trois secteurs économiques dominent la Haute Maurienne : le tourisme, l'agriculture et le BTP. Les entreprises du bâtiment y sont nombreuses. De nombreux bâtiments et logements datent de la période de reconstruction après la Seconde Guerre Mondiale et nécessitent de gros travaux d'isolation. Le territoire est marqué par une saisonnalité et par une pluriactivité des habitants. Les déplacements peuvent engendrer une pollution de la vallée, pollution accentuée par l'utilisation de poêles à bois non performants. Malgré la présence de la gare de Modane à proximité du territoire, l'accès aux stations par la route reste prédominant. Le projet de territoire Haute Maurienne Vanoise Horizon 2025 est en cours d'actualisation.

ACTIONS EN COURS

5 axes majeurs :

- Animation territoriale sur la transition énergétique. Recrutement d'un conseiller en énergie partagé.
- Transport : améliorer les systèmes actuels, créer des séjours tout compris avec transport inclus (sans voiture), faciliter le télétravail.
- Travaux de réhabilitation thermique : accompagner les particuliers dans la réhabilitation thermique de leur logement, programme de réhabilitation (thermique et de confort) des meublés touristiques, formation des artisans.
- Production locale d'énergies renouvelables
- Espaces naturels et agriculture : gestion exemplaire des sites naturels, éducation, appui aux agriculteurs s'inscrivant dans une démarche énergétique, amélioration de la gestion des domaines skiables pour les rendre énergétiquement sobres.



© Office de tourisme de Haute Maurienne Vanoise

FICHE D'IDENTITÉ

Région : Rhône-Alpes

Département : Savoie

Population : 2 700 habitants

Densité de population :
4 hab./km²

Composition du territoire :
7 communes

THÈMES D'ACTIONS ENVISAGÉS

- Tourisme
- Agriculture
- Mobilité
- Logements



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS PUIS PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS⁴

5

Territoire hétérogène à divers points de vue (paysages, occupation du territoire, saisonnalité du tourisme, etc), la CCPE connaît un fort contraste été/hiver et compte de nombreuses résidences secondaires. Elle est en partie dans le Parc national des Écrins. Le tourisme est la principale ressource économique du territoire, qui ne compte pas d'industrie.

ACTIONS EN COURS

(Pays du Grand Briançonnais)

- PCET du PNR du Queyras qui vise l'autonomie énergétique pour 2050
- Développement des centrales villageoises photovoltaïques
- Méthanisation
- Réduction des déchets
- Transport (développement du vélo à assistance électrique, covoiturage, produits touristiques sans voiture)
- Réseaux de chaleur
- Nombreuses initiatives citoyennes

Le Pays du Grand Briançonnais est lauréat de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE, dans la catégorie « TEPos pour la croissance verte » – Co-portage du projet avec le PNR du Queyras

⁴ Au mois de février 2015, le Pays du Grand Briançonnais (dont fait partie la CCPE), dans une candidature commune avec le PNR du Queyras, a été lauréat de l'appel à projet national « TEPos pour la croissance verte ». Il a ainsi été décidé de changer d'échelle et d'intégrer le Pays du Grand Briançonnais au projet TEPos alpins. C'est à cette nouvelle échelle que s'est faite la Rencontre territoriale (voir page 30). Le Pays du Grand Briançonnais se compose du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

THÈMES D'ACTIONS ENVISAGÉS

(Pays du Grand Briançonnais)

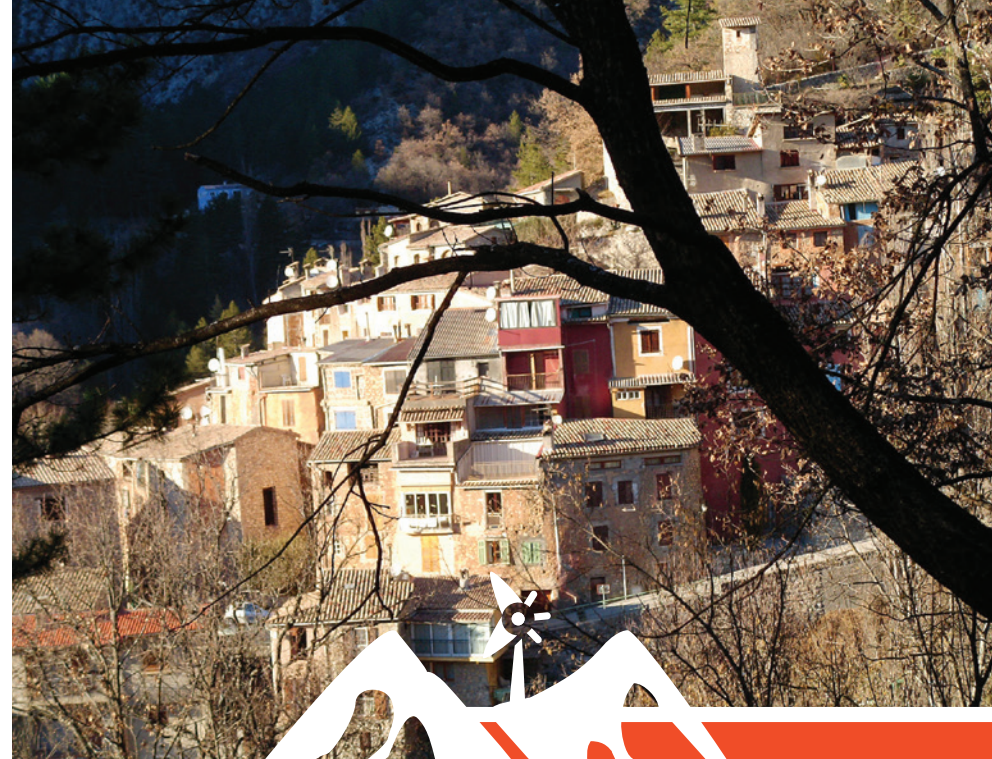
- Logement et patrimoine bâti (informer les habitants, rénover l'habitat privé, arrêter les consommations du patrimoine inoccupé, réaliser un audit énergétique des bâtiments publics)
- Transport – mobilité (maintenir le train, réduire l'utilisation de la voiture, favoriser l'accès aux transports en commun, développer les transports doux)
- Énergies renouvelables (picocentrales sur les réseaux d'alimentation en eau potable, centrales villageoises, réseaux de chaleur, développer le mix énergétique)
- Développer et valoriser les produits locaux
- Réduire et valoriser les déchets

COMMUNE DE SAUSSES

6

Située dans le département des Alpes-de-Haute Provence, la commune de Saussez est à la limite départementale avec les Alpes Maritimes. Territoire boisé et doté d'un important réseau hydrographique qui en fait un écrin de fraîcheur et de calme, Saussez se situe à proximité du Parc national du Mercantour.

La commune de Saussez fait partie du Pays Asses, Verdon, Vaïr, Var, également inscrit dans la démarche TEPos alpins.



FICHE D'IDENTITÉ

Région :
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département :
Alpes-de-Haute Provence

Population : 118 habitants

Densité de population :
8 hab./km²

ACTIONS EN COURS

- Projet hydroélectrique
- Projet photovoltaïque

THÈMES D'ACTIONS ENVISAGÉS

- Hydroélectricité
- Photovoltaïque

Région :
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département :
Hautes-Alpes

CC PAYS DES ÉCRINS

Population : 6 625 habitants

Densité de population : 13 hab./km²

Composition du territoire :
9 communes

PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS

Population : 34 000 habitants

Densité de population : 12 hab./km²

Composition du territoire :
38 communes



© P. Richard

PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR

7

Le territoire du PNR connaît de très forts contrastes : une démographie galopante sur le littoral, à l'inverse, un haut pays très rural, montagnard et avec des villages isolés. Entre les deux, un moyen pays protégé ni par la loi littoral ni par la loi montagne et soumis à une forte pression démographique. La diversité se lit également dans les paysages et la biodiversité, d'influence méditerranéenne ou montagnarde. Le territoire est organisé en vallées Nord/Sud, qui sont les bassins de vie. Une grande part de la population travaille en zone urbaine et habite dans le haut pays car les logements y sont plus abordables. Cette situation engendre d'importants flux pendulaires et accroît la précarité énergétique des habitants.

D'un point de vue touristique, les gens viennent majoritairement faire de l'excursionnisme. Ils ne séjournent pas dans le Parc. Ce sont des touristes de la Côte d'Azur qui viennent à la journée dans le Parc. Le Parc connaît une carence en hébergements touristiques de qualité.

L'agriculture, quant à elle, se porte bien (viande, lait, plus diversifiée à l'Est du Parc avec du miel, des olives, de la tapenade, de l'huile d'olive). Les grandes plaines agricoles permettent d'avoir une agriculture plus mécanisée que dans d'autres régions de montagne. L'agriculture trouve un débouché avec la présence d'un million d'habitants sur la côte qui lui permet d'écouler facilement sa production. À l'inverse, les restaurateurs du Parc ont parfois du mal à s'approvisionner en produits locaux, car la production part sur la côte.

ACTIONS EN COURS

- Groupe de travail sur l'énergie
- Partenariats sur la formation des artisans
- Livre blanc de l'énergie
- Défis pour la transition énergétique
- Le PNR s'est doté d'un chargé de mission énergie en juillet 2014
- Appel à manifestation d'intérêt visant l'accompagnement de porteurs de projets dans les domaines des économies d'énergie, de la mobilité, de la gestion des déchets, des énergies renouvelables, etc.

Le PNR des Préalpes d'Azur est lauréat de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE, dans la catégorie « TEPos en devenir »

THÈMES D'ACTIONS ENVISAGÉS

- Précarité énergétique
- Mobilisation de la population
- Production d'énergies renouvelables compatible avec les enjeux patrimoniaux (solaire, biomasse, hydroélectricité)
- Maîtrise de l'énergie



© Stéphanie Adam

PAYS ASSES VERDON VAÏRE VAR

8

Le Pays A3V a été créé en décembre 1999, juste après la loi Voynet. C'est un des territoires les moins peuplés de PACA. Il est rural, montagnard et enclavé. Il est composé de petites communes. La population est vieillissante et compte beaucoup de retraités. Il y a peu d'emplois sur le territoire, mais les métiers de services se développent (aide aux personnes âgées, etc.), ainsi que le travail à distance. 50 % des logements sont des résidences secondaires, qui, pour beaucoup, appartiennent à des gens issus de la côte, du Var, de Nice, etc.

L'économie du territoire est majoritairement tournée vers le tourisme (Val d'Allos et entrée des gorges du Verdon), même si le territoire a su préserver son identité rurale et son agriculture encore fortement présente (élevage ovin, apiculture, polyculture, maraîchage, etc.). Le BTP est aussi bien représenté. Le tourisme permet d'avoir une structure commerciale bien développée en rapport à la population.

Le Pays A3V est doté d'un patrimoine naturel exceptionnel et préservé. Une partie du territoire (2 communes) est dans le Parc national du Mercantour, une autre dans le PNR du Verdon. Tout le cœur du territoire est dans la réserve géologique de Haute Provence.

ACTIONS EN COURS

- Plan climat énergie territorial
- Charte de l'agriculture durable
- Valorisation des produits locaux
- Amélioration de la mobilité
- Structuration de la filière bois énergie
- Projets photovoltaïques

Le Pays A3V est lauréat de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE, dans la catégorie « TEPos en devenir » (co-portage du projet avec le PNR du Verdon)

THÈMES D'ACTIONS ENVISAGÉS

- Mobilité
- Production d'énergies renouvelables (biomasse et photovoltaïque)

Région :
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département :
Alpes-Maritimes

Population : 31 500 habitants

Densité de population :
35 hab./km²

Composition du territoire :
45 communes (le périmètre du PNR ne suit pas les contours communaux)

Région :
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département :
Alpes-de-Haute-Provence

Population : 11 130 habitants

Densité de population :
6 hab./km²

Composition du territoire :
41 communes

3 TERRITOIRES « ÉCLAIREURS »

Les territoires "éclaireurs" sont des territoires qui ont déjà bien amorcé leur transition énergétique et qui accompagnent les TEPos alpins en leur faisant part de leur expérience et en les accueillant au cours des voyages d'étude et séminaires.

FICHE D'IDENTITÉ

Région :
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements :
Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes

Population : 21 000 habitants

Densité de population :
13 hab./km²

Composition du territoire :
31 communes

PAYS SERRE-PONÇON UBAYE DURANCE

ACTIONS

- Création d'une Mission Energie-Climat en 2008 et recrutement d'un énergéticien
- Diagnostics énergétiques de l'éclairage public et des bâtiments publics (2009/2010)
- Mobilisation et accompagnement des collectivités pour la mise en place de projets exemplaires (2009/2010)
- Charte du réseau TEPos signée en 2012
- Participation au projet Alpstar en partenariat avec CIPRA France sur l'efficacité énergétique des stations de ski (2011/2014)
- Lauréat de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE en février 2015, dans la catégorie « TEPos pour la croissance verte »
- Juin 2015 : ajout d'un troisième axe à la Charte du Pays : « Construire un territoire vivant à énergie positive »

PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

Région :
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département :
Hautes-Alpes

Population : 2 500 habitants

Densité de population :
4 hab./km²

Composition du territoire :
10 communes

FICHE D'IDENTITÉ



ACTIONS

- Projet PERSIL (Performance Solaire et Industrie Locale), dans le cadre du programme Alcotra : promotion et développement du solaire et formation des installateurs et des étudiants (2009/2011)
- Expérimentation sur la mobilité douce durant les étés 2010 et 2011, dans le cadre du projet européen Slowtourisme, afin de permettre aux visiteurs de découvrir autrement le territoire puis généralisation de l'offre par les prestataires touristiques
- Rédaction, en 2012, du guide "Habitat du Queyras et énergie" pour une rénovation énergétique adaptée aux logements queyrassins
- Participation au projet Alpstar (2011/2014) en partenariat avec CIPRA France : développement d'un Plan climat énergie participatif avec pour objectif d'atteindre l'autosuffisance énergétique à l'horizon 2050
- Lauréat de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE en février 2015, dans la catégorie « TEPos pour la croissance verte » - Co-portage du projet avec le Pays du Grand Briançonnais

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Région :
Rhône-Alpes

Départements :
Savoie et Haute-Savoie

Population : 60 000 habitants

Densité de population :
67 hab./km²

Composition du territoire :
65 communes

FICHE D'IDENTITÉ



ACTIONS

- Actions en vue de diminuer les consommations énergétiques du territoire et de développer les énergies renouvelables depuis 2012
- En 2012, engagement dans une démarche de Plan climat énergie territorial
- Mobilisation des professionnels du bâtiment du territoire sur la rénovation énergétique performante de l'habitat via le programme EnergiCimes et le Salon du même nom en 2012
- Concertation avec les acteurs du territoire en 2013 pour définir un programme d'actions
- Élaboration du livre blanc du Plan Climat du Parc en janvier 2014
- Programme d'actions en faveur de l'écomobilité, intitulé « Baugez-vous », depuis 2014, en direction des habitants et des touristes (autopartage, covoiturage, pedibus, vélo, auto-stop, etc.)
- Lauréat de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE en février 2015, dans la catégorie « TEPos pour la croissance verte » - Co-portage du projet avec Chambéry métropole et la Communauté d'agglomération d'Annecy

ÉTAPE 1

Juillet et août 2014

ENTRETIENS : IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES FREINS DES TERRITOIRES POUR MIEUX ACTIVER DES LEVIERS

Cette première phase du projet TEPOS alpins s'est déroulée en juillet et août 2014. Les entretiens visaient à recueillir les témoignages des acteurs territoriaux rencontrés sur les projets qu'ils mènent, ont mené ou souhaitent mener, les freins rencontrés, les leviers aptes à lever ces freins et sur la manière dont ils s'informent sur les thématiques énergétiques. Les objectifs de ces entretiens sont doubles. D'une part, adapter l'accompagnement proposé par CIPRA France aux territoires, et, d'autre part, formuler des propositions tant aux territoires qu'aux partenaires de l'étude. Dans l'objectif de transposer cette expérience plus largement, l'idée est de permettre aux partenaires de généraliser cette approche pour impulser d'autres territoires dans la transition énergétique.

La présentation du questionnaire (partie quantitative et qualitative), la méthodologie d'analyse utilisée et les résultats plus amplement détaillés sont disponibles dans le mémoire de Delphine SEGALIN (disponible dans le DVD).

IDENTIFICATION DES FREINS À L'ENTRÉE DES TERRITOIRES TEPOS ALPINS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les freins présentés ici résultent de l'analyse des entretiens, provenant de l'exploitation des données brutes. Les dix principaux freins sont ici mentionnés, classés du plus au moins prégnant.

Le schéma de synthèse se trouvant dans la pochette en troisième page de couverture présente les leviers adaptés à chacun des freins, et précise quels acteurs peuvent être à l'origine des leviers mentionnés.

1) MANQUE DE MOYENS FINANCIERS

Les territoires ont des projets qui ne peuvent pas se concrétiser faute de moyens financiers. Les petites communes ont très peu de revenus (faible perception d'impôts et taxes ; dotation globale de fonctionnement pas toujours à la hauteur des besoins). Les travaux auxquels elles doivent faire face (mise aux normes des bâtiments, travaux

de voirie, etc.) occupent une place importante de leur budget. En plus de leurs travaux, elles sont aussi confrontées à des dépenses de fonctionnement parfois conséquentes, notamment des dépenses énergétiques dans leurs bâtiments, construits pour nombre d'entre eux avant la première réglementation thermique et pour lesquels l'isolation est très faible voire inexistante. Les budgets serrés contraignent les territoires à faire des choix dans leurs actions. Il ne leur est pas possible de financer l'intégralité des projets qu'ils voudraient, ni même qu'ils devraient réaliser.

2) MANQUE DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Manque d'information des élus et des techniciens

Certains élus et techniciens ne sont pas au fait des dispositifs et accompagnements qui existent, ni sur les actions menées. Ceci peut avoir un impact sur l'orientation des politiques et projets.

Avant d'enclencher un programme, quoi de mieux que d'aller à la rencontre des acteurs locaux pour mieux comprendre leurs difficultés, leurs besoins, les différences et les similitudes entre les territoires. CIPRA France a lancé une série d'entretiens pour mieux connaître, comprendre et accompagner les huit territoires.



Entre structures territoriales ou entre élus

D'un côté il arrive que certaines communautés de communes manquent de transmettre les informations aux communes qui les composent, de l'autre, certaines communes ne s'intéressent pas aux actions menées par le Pays ou le PNR dans lequel elles se trouvent. Enfin, il peut y avoir un manque de relais des informations entre élus.

À propos des dispositifs financiers

Le manque de connaissance sur les dispositifs financiers est uniquement mentionné par des élus. D'une manière générale, les élus qui ne sont pas à leur premier mandat connaissent mieux les dispositifs.

Manque d'informations techniques

Le manque d'informations techniques concerne des acteurs (techniciens et élus) qui se questionnent sur les choix énergétiques

(quelle source d'énergie pour un bâtiment ? Quelle performance des véhicules électriques en zone de montagne ?), mais n'obtiennent pas l'information qu'ils désirent.

Manque d'information des habitants

Les habitants ne sont pas au fait des dispositifs financiers dont ils peuvent bénéficier car l'information ne leur est pas relayée.

3) EXCÈS DE SUJETS À TRAITER POUR LES ÉLUS

Pour les élus communaux, la gestion quotidienne de la commune passe avant la question de l'entrée dans la transition énergétique. Le nombre de sujets à traiter dans une collectivité amène à en prioriser certains. Les projets destinés au quotidien des habitants, ainsi que des projets plus visibles apparaissent davantage prioritaires. Ainsi des travaux de voirie sont préférés à des travaux énergétiques.

4) MANQUE D'IMPLICATION POLITIQUE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un manque de volonté politique se lit dans certaines actions. Ainsi pour des bâtiments, les solutions techniques les moins chères vont être retenues, sans accorder grande importance à d'autres arguments. De plus, dans l'esprit de certains élus de communes rurales, la transition énergétique n'est pas facteur de développement. Culturellement, certains élus sont réticents au développement d'unités de production d'énergies renouvelables.

5) ABSENCE DE PRISE DE CONSCIENCE DE LA PART DES CITOYENS

Une absence de prise de conscience de la population est un frein majeur à la transition énergétique. Sans des citoyens conscients des problèmes, les solutions ont plus de mal à émerger. Cette absence de prise de conscience peut être due à un manque de sensibilisation. La culture française revient également pour expliquer que les français soient moins réactifs à ces problématiques que les habitants des pays nordiques et germaniques par exemple. Le contexte importe aussi dans la perception qu'ont les gens du problème, comme le fait remarquer Anne Cornier-Pasquier, Présidente du Syndicat des Alpes du Léman : « *Il suffit d'une bonne année à neige pour reporter la question à plus tard* ». L'intérêt collectif enfin est parfois mis à mal. Les personnes sont peu responsabilisées quand il s'agit d'équipements collectifs.

6) MANQUE DE SENSIBILISATION ET DE CONNAISSANCES DE LA PART DES ÉLUS

Un manque d'intérêt des élus pour ces problématiques est observé. Les élus ne perçoivent pas les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux que génère la transition énergétique.

Le manque de connaissances et de culture des élus locaux pour ces thématiques est également mentionné. Il peut aussi s'agir d'un manque de connaissances techniques sur certaines activités présentes sur le territoire, et sur leurs consommations énergétiques (domaines skiables, agriculture).

7) PERSONNES RÉFRACTAIRES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des personnes réfractaires sont mentionnées comme frein à l'évolution des territoires : scepticisme de la population ; mentalité locale dans certains territoires ; monde rural individualiste où le partage de véhicules est inenvisageable. Le problème de la masse silencieuse est aussi évoqué, à savoir qu'on entend toujours les gens qui sont contre les projets et beaucoup moins ceux qui sont pour, alors qu'ils peuvent être plus nombreux.

8) MANQUE DE MOYENS HUMAINS

Les moyens humains dans les petites communes sont souvent limités à un secrétaire de mairie, pas toujours à plein-temps. Il n'y a pas d'ingénierie. Certaines petites communautés de communes n'ont qu'un chargé de mission. Le manque de personnel pour animer, pérenniser et suivre les démarches est prégnant notamment en matière d'énergie. Les chargés de mission en poste ne sont pas spécialistes en la matière, ce qui limite la bonne prise en compte de ce sujet dans les projets.

9) MANQUE DE SERVICES À LA POPULATION / SERVICES NON ADAPTÉS

L'absence de moyens de transports collectifs est un frein pour la population. Des navettes existent mais elles sont davantage destinées aux touristes. Le manque de coordination entre différents types de transports est aussi mentionné (correspondance train/bus par

exemple). S'ajoute à cela l'âge élevé de la population de certains territoires ruraux, qui rend la mobilité plus difficile.

D'une manière plus générale, le manque de services de toute nature est relevé : le médecin est loin, il n'y a pas d'activités culturelles, pas de crèche permettant aux deux personnes du couple de travailler. Ce manque de services contraint à faire des kilomètres et limite l'installation de nouvelles personnes sur les territoires concernés. Les très faibles densités de population de certains territoires ne permettent pas de développer ces services.

10) BAISSÉ DES SUBVENTIONS

La baisse des dotations de l'État est relevée. Les subventions se font de plus en plus rares. Les territoires doivent composer avec ces difficultés. À cela s'ajoute la montée en compétences des communautés de communes, qui doivent faire face à de nombreux sujets avec des moyens réduits. Cette situation leur impose de faire des choix. Réduire leurs frais de fonctionnement devient une nécessité.

Les baisses des aides accordées aux énergies renouvelables ont une place importante dans les discours. Le moratoire de 2010 qui a freiné la vague du photovoltaïque est toujours dans les esprits. La baisse du coût de rachat de l'électricité a fait stopper certains projets dont la rentabilité était devenue incertaine.

LEVIERS POUR FACILITER L'ENTRÉE DES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les leviers présentés ici résultent de l'analyse des entretiens, provenant de l'exploitation des données brutes. Il s'agit d'une retranscription des propositions faites par les acteurs interrogés.

Le schéma de synthèse se trouvant dans la pochette en troisième page de couverture présente les leviers adaptés à chacun des freins, et précise quels acteurs doivent être à l'origine des leviers mentionnés.

1) SENSIBILISER, FORMER ET ACCOMPAGNER LES ÉLUS

Les élus doivent prendre conscience des enjeux environnementaux. De cette prise de conscience naîtront des actions. Cependant, il convient d'aborder la thématique énergétique sous l'angle du développement durable. En effet, la sensibilisation doit également porter sur les bénéfices que la transition énergétique apporte aux territoires, en termes de développement local, de création d'économie locale et d'emplois. Des arguments quantifiés doivent venir démontrer les bénéfices de la transition énergétique.

Une sensibilisation sur l'intérêt de planifier doit également être menée, afin de conduire les élus à développer leur projet de territoire. Cela permet d'éviter des actions au coup par coup sans réflexion territoriale globale.

Développer les échanges d'expériences

L'échange d'expériences avec d'autres territoires est un facteur fréquemment mentionné, à la fois pour sensibiliser et pour former les élus. Des projets qui n'ont pas abouti ou qui ont connu des difficultés doivent également être présentés, en veillant à expliquer quelles ont été les difficultés rencontrées, comment elles ont été contournées, et quelles sont les erreurs à éviter.

Accompagner les élus

L'accompagnement des élus dans le début de leur mandat apparaît important. Pour certains c'est le premier mandat, ils n'ont pas forcément de connaissances dans le domaine de leur mandature. Les techniciens peuvent également assumer ce rôle d'accompagnement des élus, dans l'objectif de leur faire part des différents projets réalisables et des opportunités de financement existant, dont certains élus n'ont pas connaissance.

Des élus communaux qui ont un projet de parc photovoltaïque ont également mentionné le besoin de se faire accompagner dans le montage de leur dossier. Ils aimeraient pouvoir se référer à une structure les aidant à prendre en compte l'intégralité des aléas inhérents à ce projet (paysagers, environnementaux, techniques, etc.).

2) AVOIR DES ÉLUS VOLONTAIRES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les entretiens ont montré qu'une volonté politique forte était un facteur important de réussite des projets. Pour les petites communes, il s'agit souvent de la volonté d'un élu, mais qui doit alors faire partager et apprécier son idée à l'ensemble du conseil municipal. Une envie de « *faire bouger les lignes* », d'agir pour un futur plus respectueux de l'environnement se ressent chez les élus ayant déjà mené des projets environnementaux. On trouve également des élus convaincus de la nécessité d'agir mais qui doutent sur leur capacité à fédérer les autres élus autour de cette thématique. Nous pouvons alors ici rejoindre le premier levier, celui sur la sensibilisation des élus pour avoir des éléments sur la manière de procéder.

3) DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ENTRE ACTEURS ET TERRITOIRES

Les complémentarités sont à développer entre les Pays, les PNR et les intercommunalités qui les composent, afin d'éviter les doublons et de proposer une action pertinente. Dans certains domaines comme la mobilité, les coopérations sont à développer avec les territoires voisins pour mettre en place des dispositifs plus adaptés aux besoins. Les réseaux (ex : réseau régional énergie-climat en Rhône-Alpes) sont également importants pour échanger avec des territoires aux problématiques similaires. Développer les échanges entre acteurs économiques et territoires (« *mettre tous les acteurs autour de la table* ») permet de prendre

conscience des difficultés auxquelles ils sont confrontés et de voir sur quoi ils aimeraient travailler. Des regroupements entre acteurs aux problématiques similaires permettent de travailler conjointement pour trouver des réponses à leurs questionnements.

4) ACCORDER PLUS DE SUBVENTIONS AUX PROJETS SUR L'ÉNERGIE

Pour passer de l'idée à la concrétisation du projet, des subventions sont nécessaires, car les territoires ruraux de montagne ont peu de moyens financiers. Au-delà de cet aspect, les subventions ont un effet déclencheur, font naître des idées ou permettent la réalisation de projets. Si la transition énergétique fait partie des priorités des partenaires financiers, alors des moyens conséquents doivent être déployés pour permettre la concrétisation de projets dans les territoires. Des réflexions sur le manque de pertinence des projets subventionnés ont été faites. Elles portent aussi sur le manque de prise en compte des spécificités montagnardes. Tout cela ne permet pas toujours de faire rentrer dans les cases des projets subventionnables. L'obtention d'une subvention peut venir conforter l'embauche dans les territoires, ce qui permet d'animer les démarches. Ceci est d'autant plus pertinent dans les intercommunalités où le personnel profite à un territoire plus large (se reporter au levier n°8 sur l'importance des intercommunalités).

5) SENSIBILISER LES CITOYENS

Un important levier réside dans la sensibilisation faite aux citoyens, sensibilisation aux enjeux environnementaux ainsi qu'aux bénéfices financiers tirés de la conduite de certaines actions. Il faut aussi faire tomber des idées reçues. Avoir un discours compréhensible par tout public est la clé d'une communication réussie. Une sensibilisation aux bénéfices financiers engendrés par l'isolation des logements et l'installation de dispositifs d'énergies renouvelables est aussi à mener.

La sensibilisation des scolaires aux enjeux environnementaux est aussi importante : tri des déchets, réduction des consommations d'eau et d'énergie, etc. Ces actions ont pour but premier d'apprendre les bons gestes aux enfants, mais ont aussi comme enjeu sous-jacent la sensibilisation des parents à travers les messages appris par les enfants à l'école.

6) FAVORISER LES RENCONTRES ET LES ÉCHANGES ENTRE TERRITOIRES

La mise en réseau doit permettre d'échanger et de débattre autour des bonnes mais aussi des mauvaises pratiques, de faciliter la connexion et la prise de contact entre les territoires, de s'enrichir des idées des autres et de favoriser ainsi les échanges culturels. Il semble préférable d'échanger entre des territoires similaires ceci en vue d'une transposition réussie.

7) IMPLIQUER LA POPULATION ET LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Nous notons que les projets menés avec beaucoup de concertation aboutissent plus facilement. Par ailleurs les conseils de développement, instances de participation de la société civile, sont vecteurs d'idées nouvelles. Les acteurs socio-économiques du territoire doivent également être impliqués dans les débats pour exprimer leurs souhaits et ainsi faire émerger des solutions consensuelles.

Les projets qui « *viennent d'en haut* » ou portés par des opérateurs extérieurs au territoire sont généralement mal perçus. Il est primordial d'impliquer la population le plus en amont possible des projets, ou même que les projets naissent d'une initiative populaire ; ces projets auront alors davantage de pouvoirs fédérateurs et mobilisateurs. Par ailleurs, ce type de projets apporte plus de développement local et de retombées économiques pour les territoires que des projets menés par des « *démarcheurs énergétiques* ».

8) DÉVELOPPER LE POIDS DES INTERCOMMUNALITÉS

Les intercommunalités sont au-dessus de la gestion quotidienne communale et peuvent ainsi plus facilement se mettre en mode projet. Elles concentrent une ingénierie précieuse pour les petites communes qui n'emploient souvent qu'un seul agent municipal pour les aspects administratifs. Les intercommunalités de type Pays ou PNR ont un rôle d'accompagnement des démarches menées par les communes ou communautés de communes, et aident à trouver des financements. Elles ont un objectif « de tirer les communes vers le haut ».

Il est donc essentiel de développer leurs compétences, mais également d'augmenter leurs moyens humains ainsi que la formation de leur personnel, ceci permettrait un meilleur déroulement des missions. L'embauche d'un spécialiste en énergie permet de réellement prendre en compte l'énergie de manière transversale dans tous les projets menés par la collectivité. Cependant, pour permettre aux intercommunalités de se développer, il faut leur donner les moyens de le faire. Il est ainsi judicieux de développer des subventions aidant à l'embauche de personnel (cf. levier n°4).

9) AVOIR UN DIAGNOSTIC COMPLET ET ACTUALISÉ

L'absence de diagnostic a été identifiée comme un frein à la mise en place d'actions pertinentes. Les territoires ne connaissent pas leur bilan énergétique, ni en termes de consommation ni de production. Mieux connaître les principaux postes de consommation permettra de fixer des priorités.

Lors des entretiens ont également été mentionnées des études réalisées qui n'ont pas, par la suite, débouchées sur des actions ; elles ont été menées en raison de fortes subventions obtenues. Un diagnostic devrait systématiquement aboutir à la définition d'objectifs quantifiés, de moyens à mettre en œuvre pour les atteindre et les résultats devraient être évalués.

10) DÉVELOPPER LES SERVICES AUX CITOYENS

Les transports en commun ne sont pas toujours pertinents en zone de montagne. La fréquence et la fiabilité doivent être améliorées pour une pérennisation du service. Le développement de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage, autostop organisé, vélo à assistance électrique...) est de plus en plus recherché.

Les services à destination des personnes qui ont des difficultés à se déplacer (personnes âgées et à mobilité réduite) sont à promouvoir, proposer des soins à domicile permet par exemple de maintenir la population sur le territoire. Les services et commerces itinérants sont à développer dans les territoires enclavés.

Les services touristiques sont à renforcer pour permettre aux gens de venir par d'autres moyens qu'en voiture. Cela nécessite notamment que des relais soient assurés entre les gares et les lieux touristiques, ou encore qu'il y ait des commerces de proximité pour permettre aux gens de s'approvisionner sur leur lieu de vacances sans avoir à se déplacer.

La couverture numérique des territoires est également à développer. Elle permet aux habitants de réaliser certaines démarches depuis leur domicile ou également de pratiquer le télétravail.



ÉTAPE 2

15-16 septembre 2014

VOYAGE D'ÉTUDE DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES : PREMIÈRE RENCONTRE ENTRE LES TERRITOIRES ET ÉCHANGES TECHNIQUES

Les acteurs du projet TEPos alpins ont participé à un voyage d'étude dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges les 15 et 16 septembre 2014. Ce voyage a constitué le premier temps de rencontre entre les territoires TEPos alpins.

LE 15 SEPTEMBRE 2014

La Ville de Montmélian nous a accueilli pour la journée du 15 septembre. **Béatrice Santais, député-maire de Montmélian**, nous a présenté sa politique énergétique ainsi que les perspectives législatives à venir en matière d'énergie.

Yannick Régnier, chargé de projets au Comité de liaison énergies renouvelables (CLER), a défini ce qu'est un territoire à énergie positive. Les ressources énergétiques ne sont rien sans acteurs capables de les transformer en énergie. La première énergie des territoires est donc l'énergie humaine. C'est elle qui peut impulser la transition énergétique. TEPos est une approche par le développement local, participative et collective.

Nicolas Podeur, Responsable énergie et bâtiment à la Ville de Montmélian a présenté les actions de la Ville de Montmélian : détenteur du label Cit'ergie, PLU volontariste en matière d'énergie, projet de réhabilitation de la Maison de l'emploi lauréat de l'appel à projets Deffibat de la Région Rhône-Alpes, production d'énergies renouvelables, notamment solaires. Montmélian est également actionnaire de la société publique locale OSER (Opérateur de services énergétiques régional).

Nicolas Picou, chargé de mission au PNR du Massif des Bauges a présenté le TEPos regroupant le PNR du Massif des Bauges, Chambéry métropole et la communauté d'agglomération d'Annecy. Le PNR a inscrit l'énergie dans sa charte en 2009. L'appel à manifestation d'intérêt « Territoires à énergie positive » de la Région Rhône-Alpes et de l'ADÉME a permis de lancer des initiatives dans ce territoire. Ce TEPos est maintenant rentré dans sa phase opérationnelle.

Trois ateliers thématiques au choix ont été proposés aux participants pour le début d'après-midi du 15 septembre :

Atelier 1 : Efficience dans la construction et la rénovation de bâtiments en montagne - Présentation du projet MountEE

Atelier 2 : La question énergétique pour les stations de sports d'hiver

Atelier 3 : La participation des acteurs dans la transition énergétique

Les participants sont ensuite partis en car pour Saint-Jean d'Arvey, où **Adeline Vincent, adjointe au maire de Saint-Jean d'Arvey**, leur a présenté le Bâtiment multifonctionnel BBC, certifié « Bois des Alpes ». Le bâtiment accueille la bibliothèque, l'agence postale, les services de la mairie, la salle du conseil, la garderie scolaire, la crèche et la halte-garderie. Les entreprises ont suivi des formations pour procéder à une construction énergétiquement performante.

Les entretiens terminés et analysés, il était important de réunir l'ensemble des territoires pour se connaître, échanger et aller à la rencontre d'un territoire « éclairé », plus avancé dans sa transition énergétique.



Le programme et le compte-rendu sont disponibles dans le DVD.

LE 16 SEPTEMBRE 2014

Le 16 septembre, nous avons été reçus par **Marcel Verney, élu à la commission « énergie, plan climat et mobilité » du PNR du Massif des Bauges**, qui nous a notamment apporté une description géologique, géographique et gastronomique du territoire au cours d'un déplacement en car.

Nicolas Picou, chargé de mission au PNR du Massif des Bauges, expose les expérimentations du PNR du Massif des Bauges sur les déplacements en zones rurales : covoiturage, covoiturage de rabattement vers les gares, autostop amélioré, autopartage, Plans de déplacements établissement scolaire (PDES).

Amélie Dufour, architecte, a présenté la rénovation passive du siège de la communauté de communes du Cœur des Bauges, ainsi que l'extension passive de la Maison du Parc.

Le voyage d'étude s'est terminé par une présentation de **Marcel Domenge, agriculteur**, sur la centrale de méthanisation du GAEC des Châtelets. Cette installation a permis de créer deux emplois. La centrale produit de la chaleur qui alimente un réseau de chaleur desservant la grange ainsi que sept habitations. Elle produit également de l'électricité par cogénération, revendue à EDF.

ÉTAPE 3

Mars, avril, mai 2015

RENCONTRES TERRITORIALES : RETOUR DANS LES TERRITOIRES POUR SENSIBILISER UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTEURS

Les Rencontres territoriales se sont déroulées de mars à mai 2015. Il s'agissait d'aller à la rencontre d'élus, de techniciens territoriaux (et d'habitants pour les territoires qui le souhaitaient), sous la forme d'une conférence introductive sur les enjeux de la transition énergétique, suivie d'ateliers de travail. Elles avaient pour objectifs :

- la sensibilisation des participants
- l'impulsion de la transition énergétique des territoires
- l'élaboration de la feuille de route énergétique
- la préparation du « dialogue des TEPos alpins » qui s'est déroulé au cours du séminaire de clôture. Suite à ces rencontres, des panneaux présentant les territoires, leurs faiblesses et leurs points forts, leurs objectifs et leurs actions ont été réalisés en vue d'un échange entre les participants au séminaire de clôture.

CIPRA France a fait appel à la SCOP Oxalis pour l'appuyer dans l'animation des Rencontres territoriales : Marc Pascal, spécialiste de l'accompagnement des territoires en matière de développement durable, Marion Bourget, énergéticienne spécialiste des bâtiments et Sébastien Kraft, thermicien et sociologue, spécialiste des questions d'énergie.

Les Rencontres duraient une demi-journée par territoire et se déroulaient de la manière suivante :

- 1) **Accueil des participants** par un/des élu(s) du territoire
 - 2) Apport d'éléments d'information et de **sensibilisation sur la transition énergétique** par CIPRA France et Oxalis
 - 3) **Identification**, par les participants, **des freins et des faiblesses du territoire** au regard de la transition énergétique
 - 4) **Identification**, par les participants, **des forces et des leviers**
- En fonction du nombre de participants aux Rencontres, l'identification des freins, des leviers et des pistes d'actions a été menée en groupe entier ou par ateliers thématiques (biodiversité, circuits courts, logements, transport et énergies renouvelables) suivis d'un retour en session plénière amendée par l'ensemble des participants.
- 5) **Définition des axes majeurs** pour le territoire pour une stratégie de transition énergétique et **déclinaison de ces axes en idées / actions**
 - 6) **Définition des étapes et calendrier** à court terme

Des participants au projet ont souhaité une diffusion plus massive des enjeux de la transition énergétique au sein de leur territoire. La sensibilisation des acteurs ne devait pas se limiter aux trois ou quatre personnes interrogées lors des entretiens mais devait toucher un plus grand nombre de personnes.



Au total, près de 230 personnes ont suivi ces Rencontres territoriales. Elles ont été sensibilisées aux enjeux de la transition énergétique et ont participé à l'élaboration de la feuille de route énergétique de leur territoire.

Le format de ces Rencontres n'était pas figé. Il s'agit d'une trame globale qui est exposée ici, mais qui a pu être modifiée en fonction des attentes et du temps disponible pour les Rencontres.

Cette adaptabilité a été appréciée ainsi que la souplesse proposée dans l'organisation.

Ainsi la Rencontre territoriale de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise s'est inscrite dans le cadre d'un groupe de travail Haute Maurienne Vanoise Horizon 2025 et celle du Pays du Grand Briançonnais s'est confondue dans la journée de lancement officielle du TEPos pour la croissance verte.

ÉTAPE 4

1^{er}, 2 et 3 juin 2015

SÉMINAIRE DE CLÔTURE : DAVANTAGE DE DÉBATS ET D'ÉCHANGES ENTRE TERRITOIRES

Le séminaire de clôture du projet s'est déroulé du 1^{er} au 3 juin 2015. Le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance et le PNR du Queyras étaient les deux territoires d'accueil. À l'inverse du voyage d'étude dans le PNR du Massif des Bauges, qui abordait des aspects techniques, il a été préféré pour ce séminaire de privilégier d'importants temps d'échange et de co-construction d'idées entre les acteurs présents.

Ainsi, le premier après-midi a été consacré à une séquence intitulée « Dialogue des TEPos alpins ». Sur la base des panneaux produits suite aux Rencontres territoriales - comportant des éléments de présentation du territoire, les enjeux en termes d'énergie, les actions et projets en cours ou à venir, les problématiques, la place des citoyens, les freins rencontrés mais aussi les leviers, etc. - les personnes ont échangé sur les actions des territoires, les similitudes et différences, ont réfléchi collectivement et ont fait part de leurs expériences.

Suite à cet exercice, les participants se sont regroupés en petits groupes avec pour objectif de répondre aux deux questions suivantes :

- Que peut-on mutualiser entre nos territoires pour avancer ensemble ?
- Quelle parole CIPRA pourrait porter pour faire remonter la voix de nos territoires de montagne ?

Sur la première question, les mutualisations envisagées ont porté sur la formation (des entreprises du BTP, des architectes, des agents de développement, des élus) et sur les échanges à créer pour mieux impliquer la population dans l'élaboration des stratégies territoriales. Les territoires de montagne souhaitent que la question de la précarité énergétique soit davantage considérée. Ils veulent également démontrer qu'une ruralité climatiquement viable est réalisable. Ils ont abordé le problème de grands projets qui impactent les territoires (exemple de la chaufferie bois de Gardanne qui déstabilise les filières bois des autres territoires, exemple du projet Lyon-Turin en Haute Maurienne qui ne doit pas faire disparaître la gare internationale de Modane) ; face à ces projets, ils se sentent impuissants.

Deux autres temps d'échanges ont eu lieu au cours du séminaire. L'après-midi du 2^{ème} jour, les participants ont travaillé par groupe sur 4 thématiques :

- la participation citoyenne
- la vulnérabilité des territoires de montagne
- le développement économique et la relocalisation de l'économie
- les relations ville/montagne

Chaque participant s'est exprimé sur chacune des thématiques. L'objectif de cette séquence était de soulever les problématiques existantes et de trouver des pistes de réflexion. À la suite de ces échanges, en session plénière, des représentants d'institutions présents (CGET et Région PACA) ont été questionnés sur leurs actions dans ces domaines. Les interpellations et réponses sont présentées dans le compte-rendu du séminaire.

Enfin, plus d'un an après le lancement du programme, une nouvelle rencontre a été programmée pour faire le point sur les avancées et aussi permettre beaucoup plus d'échanges entre les territoires : leurs progrès, leurs projets et leurs envies suite à une année d'accompagnement par CIPRA France.



Une vidéo, des interviews, le programme et le compte-rendu du séminaire sont disponibles dans le DVD.

Le dernier temps d'échange a eu lieu le 3^{ème} jour. Une première partie a consisté à faire émerger des idées de projets communs entre les territoires, et une deuxième partie a dressé un bilan du projet TEPos alpins et a servi à réfléchir à l'accompagnement que les territoires souhaitent avoir par la suite.

Au delà des temps d'échanges, de nombreuses présentations de projets ont eu lieu (association d'éco-construction et d'insertion Le Gabion, logements sociaux passifs d'Auzet, locations de

VTT électriques, démarche TEPos du Pays S.U.D., réseaux de chaleur du Queyras, extinction de l'éclairage municipal à Aiguilles, centrales villageoises Ener'Guil, etc.) afin de présenter aux participants un panel d'actions possibles.

Ce séminaire de clôture s'inscrivait dans le cadre de la semaine européenne du développement durable. CIPRA France a pour cela souhaité proposer une action grand public. Le film « L'esprit de Schönau » a ainsi été projeté gratuitement au cinéma

de Guillestre. Il retrace l'histoire de « rebelles de l'énergie » en Allemagne qui ont tout fait pour que leur commune soit indépendante de l'énergie nucléaire et qu'elle soit entièrement approvisionnée en énergies renouvelables. Un débat sur le film a suivi la projection. Ce film a été doublé en français spécialement pour cette projection.

ÉVALUATION DU PROJET

QUELQUES CHIFFRES

- 29 entretiens réalisés auprès d'élus, agents territoriaux et habitants
- 8 territoires participant + 3 territoires accompagnant
- 10 principaux freins recensés et analysés -> proposition de leviers adaptés à chacun d'eux
- 1 outil facilitant le dialogue entre acteurs
- 230 personnes sensibilisées lors des Rencontres territoriales, et qui ont participé à l'élaboration de la feuille de route énergétique de leur territoire
- 100 participants (élus, agents territoriaux et habitants) aux 2 événements suivants :
 - voyage d'étude dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges (73/74) : conférences et visites de sites
 - séminaire de clôture dans le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance et le Parc naturel régional du Queyras (05) : échanges entre participants, réflexions sur la suite à donner au projet, témoignages d'expériences
- 3 territoires participant lauréats de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE, dans la catégorie « TEPos en devenir »
- 1 territoire participant lauréat de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE, dans la catégorie « TEPos pour la croissance verte »
- Les 3 territoires accompagnant sont lauréats de l'appel à projets « TEPos pour la croissance verte » du MEDDE, dans la catégorie « TEPos pour la croissance verte »

POINTS À AMÉLIORER

- Les Rencontres territoriales n'ont pas pu se faire pour tous les territoires. Elles ont été faites en fonction des motivations des territoires.
- Les territoires auraient mérité un suivi plus régulier tout au long du programme pour ne pas relâcher les réflexions amorcées.
- Tous les territoires participant n'étaient pas représentés au séminaire de clôture. Une communication personnalisée sur l'événement aurait été plus efficace.
- Les professionnels auraient pu être davantage impliqués dans le projet (professionnels du tourisme, bureaux d'étude, professionnels du bâtiment, entreprises, etc.).



Denise Mélot, Adjointe au Maire de Bessans (73)

« C'est une grande richesse, pendant plusieurs jours on a brassé des grandes idées, on a beaucoup réfléchi et c'est comme l'énergie solaire, ça regonfle un peu, ça donne des idées et ça donne de l'espoir : l'espoir de développement, de développement économique, de développement autre [...] Aller vers un tourisme durable, c'est quelque chose de très intéressant et on peut le faire si on innove, si on fait aussi la transition énergétique et si on donne l'exemple sur un mieux vivre : mieux vivre en montagne, garder la montagne, garder le confort en montagne, et la joie de vivre en montagne, avec quelque chose de nouveau, de riche, d'enrichissant avec les autres, donc une mutualisation des moyens, une exemplarité et un bonheur de vivre en montagne. »



Solène Raffort, chargée de mission à la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise (73)

« Je pense que ça a impulsé une vraie dynamique sur notre territoire, ça a vraiment permis d'amorcer une réflexion, une prise de conscience, chez nos élus notamment, qui ont participé activement au réseau et qui n'étaient pas du tout sensibles à la transition énergétique il y a tout juste un an, et ça y est, ils ont compris ce que c'était et je pense qu'il y a vraiment quelque chose d'amorcé pour notre territoire, qui va se poursuivre et comme on est en train de construire un plan d'actions pour 2015-2020 pour le développement global du territoire, à mon sens il va y avoir des actions proposées en lien direct avec la transition énergétique et c'est vraiment lié avec notre participation à ce dispositif TEPos alpins. »

FR

CIPRA France, délégation française de la CIPRA, s'est vu confier en 2013 l'animation du programme Territoires à Énergie Positive Alpins par le Commissariat de Massif des Alpes.

En matière énergétique et climatique, il n'y a pas de territoire « étanche » au « reste du monde ». Les TEPos alpins l'illustrent avec le tourisme : leur transition énergétique est interdépendante de celle des territoires « fournisseurs de touristes », en France comme à l'étranger.

DE

CIPRA Frankreich, die französische Delegation der CIPRA, bewarb sich im Jahr 2013 auf das, vom Commissariat des französischen Alpenmassivs entwickelte, Programm 'Betreuung potentieller Energieregionen'.

In der Energie- und Klima, gibt es keine vom Rest der Welt unabhängigen Gebiete. Die alpinen Energieregionen (TEPos alpins) machen dies im Bereich des Tourismus deutlich: die Energiewende ist unabdingbar abhängig von den touristischen Gebieten, in Frankreich wie auch im Ausland.

IT

Nel 2013, CIPRA Francia, delegazione francese della CIPRA, è stata incaricata dell'animazione del programma Territori ad Energia Positiva Alpina (TEPos) per la Commissione del Massiccio delle Alpi (Francia).

In materia energetica e climatica, non esiste un territorio "impermeabile" al "resto del mondo". I TEPos alpini lo dimostrano con il turismo: in Francia, così come all'estero, la loro transizione energetica è interdependente a quella dei territori "fornitori di turisti".

SL

CIPRA Francija, francoska delegacija CIPRA, se je v letu 2013 odzvala na pobudo »Pozitivnega energetskega programa«, ki ga je razvil komisariat francoskega Alpskega masiva.

Na področju energije in podnebja, ne obstajajo območja, ki bi bila neodvisna od ostalega sveta. Alpska energijska pozitivna območja (TEPos Alpins) se jasno odražajo v turističnem sektorju: oskrba z energijo je nujno odvisna od turističnih območjih, tako v Franciji kot tudi v tujini.



© Alain Doucé, Belledonne en marche



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

Marc-Jérôme Hassid

Directeur de CIPRA France
coordinateur du projet TEPos Alpins

Delphine Ségalen | Chargée de mission

Julika Jarosch | Chargée de mission

Alain Boulogne | Président de CIPRA France

Jean-Loup Bertez | Administrateur de CIPRA France

Mail : france@cipra.org

Site web : www.cipra.org/france

Tel : 04.76.42.87.06

Adresse : CIPRA France
Maison de la Nature et de
l'Environnement de l'Isère
5 place Bir Hakeim
38 000 Grenoble

TEPos alpins

Nous remercions particulièrement OXALIS ainsi que nos partenaires qui nous ont accompagné dans ce projet : Rhônalpénergie-Environnement (RAEE), Cluster Montagne, PRIORITERRE, Le Comité de liaison énergies renouvelables (CLER), HESPUL, L'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER), L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



CONTACTS

Le projet TEPos alpins est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le massif alpin français avec le Fonds européen de développement régional.